

– Enfin, notons que le nouveau pape a béni, dans la basilique Saint-Pierre de Rome, une statue en marbre de Carrare de « saint » Josemaria Escriva de Balaguer mesurant plus de 5 mètres de hauteur et pesant 32 tonnes, le 14 septembre <sup>11</sup>.

★ ★ ★

## Réception du nouvel ambassadeur de France

Le 19 décembre 2005, le pape Benoît XVI recevait le nouvel ambassadeur de France près du Saint-Siège. Nous allons citer quelques passages du discours de l'ambassadeur, puis la réponse du pape (les soulignements en italiques sont de nous) <sup>12</sup>. Nous verrons que le pape n'analyse pas la situation présente à la lumière du combat des deux Cités comme le faisait le « catholique du rang » dont nous avons parlé dans l'éditorial ; le représentant de la République – quant à lui – comprend bien la guerre inexpugnable qui doit durer jusqu'à la fin des temps entre la Cité de Dieu et la Cité terrestre, ce qui contraste avec la réponse de Benoît XVI.

### Discours du nouvel ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, Bernard Kessedjian (extraits)

Très Saint-Père,

Les relations entre le Saint-Siège et la France héritent d'une longue histoire et je mesure l'honneur qui m'est fait de prendre la suite des quelques deux cent ambassadeurs qui ont contribué à leur vitalité. Car si cette histoire a été parfois, au cours des siècles, celle d'un débat difficile sur les frontières entre État, société civile et religion, *elle a surtout été celle d'une convergence toujours renouvelée et féconde sur l'essentiel, à savoir la dignité et la centralité de la personne humaine* : « *Dignitatis humanae* », c'est sur ces mots que s'ouvrait la déclaration solennelle du concile Vatican II sur la liberté religieuse <sup>13</sup>.

Vous savez quelle empreinte profonde a laissée en France la personnalité de votre prédécesseur. Le courage avec lequel il a assumé sa charge jusqu'à la

<sup>11</sup> – *ORLF* du 27 septembre 2005, p. 2. Sur le fondateur de l'*Opus Dei* et son œuvre, voir l'article de Nicolas DEHAN paru dans *Le Sel de la terre* 11, p. 125 et sq., et le texte de Mgr LEFEBVRE sur les nouvelles canonisations dans *Le Sel de la terre* 42, p. 244.

<sup>12</sup> – Source : le site Internet *la-croix.com*.

<sup>13</sup> – Il est vrai qu'il y a eu des tensions entre la France et Rome. Dans l'ancien régime, à cause surtout du gallicanisme ; depuis la Révolution, à cause de l'influence de la franc-maçonnerie anti-chrétienne. Mais ce qui est nouveau – depuis Vatican II – c'est la convergence entre la République (toujours influencée par la franc-maçonnerie) et la Rome conciliaire sur la *centralité de la personne humaine* (voir aussi la note 1, p. 298) et sur la liberté religieuse. Avant le Concile, le centre de la religion chrétienne, c'était Notre-Seigneur Jésus-Christ.

limite de ses forces, son action en faveur de la paix, du respect du droit international, de la solidarité entre les nations et des Droits de l'homme, en ont fait pour nous tous à jamais, comme le soulignait le président de la République, « *un pasteur inspiré, défenseur inlassable de la dignité de l'homme* ».

C'est aussi avec beaucoup d'attention et, je crois pouvoir le dire, de bienveillance, que sont suivis en France les premiers actes de Votre pontificat. Je pense en particulier à Votre volonté de poursuivre sans relâche le dialogue avec les représentants des religions juives et musulmanes si clairement illustrée à Cologne lors des journées mondiales de la Jeunesse et qui donne tout leur sens aux célébrations du 40<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration conciliaire *Nostra aetate* <sup>14</sup>. [...]

L'évocation de la fraternité universelle de Charles de Foucauld, nous remet en mémoire l'invitation que Jean-Paul II lançait à la Nation française, lors d'un voyage à Reims en 1996 à l'occasion du 1500<sup>e</sup> anniversaire du baptême de Clovis : « Faire progresser les idéaux de *liberté, d'égalité, de fraternité* qu'elle a su présenter au monde ». Cet appel retentit avec une vigueur particulière au moment où les manifestations de violence que mon pays a connues dans la périphérie de ses villes ont mis à l'épreuve *les principes sur lesquels s'est construite notre collectivité nationale depuis plus de deux siècles* <sup>15</sup>. Au-delà du souci immédiat d'assurer la sécurité des personnes et des biens, le Président de la République, a voulu tirer les leçons de ces événements en rappelant que « l'adhésion à la loi et aux valeurs de la République passe nécessairement par la justice, la fraternité, la générosité » et en réitérant la volonté des autorités françaises de lutter contre toutes les formes de discrimination.



Le nouvel ambassadeur de France auprès du Saint-Siège

Parmi les fondements du pacte national, qui doit être constamment actualisé, figure la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 <sup>16</sup>. Son centenaire a été l'occasion

<sup>14</sup> – La République (et la franc-maçonnerie qui est derrière) s'intéresse de près au dialogue interreligieux. Notons aussi la référence à *Nostra aetate* (voir l'article de Michel Laurigan dans ce n° du *Sel de la terre*) après celle à *Dignitatis humanae*.

<sup>15</sup> – Il est vrai que les événements du mois de novembre étaient une occasion de remettre en cause « les principes sur lesquels s'est construite notre collectivité nationale depuis plus de deux siècles », c'est-à-dire les principes de la République maçonnique mise en place par la Révolution de 1789. Malheureusement, ni les représentants de l'État, ni ceux de l'Église, ne vont entreprendre une telle remise en cause.

<sup>16</sup> – Cette loi réprouvée et condamnée par saint Pie X « comme violant le droit naturel, le droit des gens et la fidélité publique due aux traités ; comme contraire à la constitution divine de l'Église, à ses droits essentiels et à sa liberté ; comme renversant la justice et foulant aux pieds les droits de propriété que l'Église a acquis à des titres multiples et, en outre, en vertu du Concordat, [...] comme gravement offensante pour la dignité de ce Siège apostolique, pour Notre Personne, pour l'Épiscopat, pour le clergé et pour tous les catholiques français. (Saint PIE X, encyclique *Vehementer Nos* du 11 février 1906.) Jean-Paul II et Benoît XVI ont un autre langage, comme nous le verrons.

pour mon pays d'engager, dans un esprit d'ouverture, une réflexion sur ce texte qui montre, après bien des interprétations erronées, combien la laïcité est aujourd'hui une idée moderne. En assurant la neutralité de l'espace public, la laïcité met en son centre les principes de liberté de conscience et de liberté religieuse. [...]

*Le rejet, par les référendums français et néerlandais, du projet constitutionnel nous a tous invités à faire retour sur le demi-siècle au cours duquel s'est peu à peu construite, sur le terrain de la réconciliation franco-allemande, cette Union d'États et de peuples autour de valeurs partagées, dans le respect des traditions et identités nationales. Dans la fidélité à cet héritage, mon pays est déterminé à surmonter les interrogations actuelles*<sup>17</sup>. Nous savons pouvoir compter sur l'attention que Vous portez au devenir du continent européen.

Les questions globales et les questions éthiques occupent une part croissante dans l'agenda international : développement durable, lutte contre le réchauffement climatique, lutte contre la faim et contre les pandémies, bioéthique. Qu'il s'agisse du rôle joué par le Saint-Siège dans le tournant qu'a constitué pour l'approche internationale des Droits de l'homme l'adoption de l'Acte final d'Helsinki ou du rôle précurseur joué par Jean Paul II dans la prise de conscience de la situation dramatique des pays du Sahel, la France est attentive à la voix du Saint-Siège sur ces questions qui s'exprime au nom de l'homme et de son universelle dignité. *Nous nous réjouissons d'autant plus de constater une grande convergence d'analyse sur la plupart de ces sujets mais aussi une vision partagée d'un système international pleinement multilatéral reposant sur des règles universellement acceptées et sur le caractère central des Nations-Unies*<sup>18</sup>.

La France plaide, Vous le savez, en faveur d'une meilleure appréhension de ces défis globaux par la Communauté internationale et *pour la mise en place des prémices d'une gouvernance mondiale*<sup>19</sup>. [...]

Très Saint-Père, soyez assuré que je ne ménagerai aucun effort pour mener à bien la haute mission que m'a confiée le président de la République, dont Vous connaissez l'attachement au développement des relations entre la France et le Saint-Siège, qui, disait-il en accueillant Jean Paul II à Lourdes le 14 août 2004, « se rejoignent dans ce combat pour un monde qui place l'homme au cœur de tout projet ».

\*

17 — Notons le cynisme de nos gouvernants qui ne cachent pas qu'ils font peu de cas de la volonté clairement manifestée du peuple français de refuser l'Europe maçonnique qu'on voulait lui imposer : ce qui montre - si besoin était - que ces référendums sont une tromperie.

18 — Là encore, « une grande convergence » entre la République athée et la Rome post-conciliaire, et une « vision partagée d'un système international pleinement multilatéral reposant [...] sur le caractère central des Nations-Unies » [contrôlées par la franc-maçonnerie].

19 — Là encore, nos gouvernants ne se cachent pas.

## Réponse de Benoît XVI à l'ambassadeur de France

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec joie que je reçois de vos mains les lettres qui vous accréditent comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France près le Saint-Siège. En vous remerciant des paroles courtoises que vous avez bien voulu m'adresser, je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'occasion de cette rencontre solennelle qui inaugure la mission qui vous a été confiée ici. Je suis sensible aux souhaits de Son Excellence Monsieur Jacques Chirac, Président de la République française, vous priant de lui exprimer en retour mes vœux les meilleurs pour lui-même et pour l'ensemble du peuple de France.

Vous savez l'attention particulière de l'Église catholique et du Saint-Siège envers la nation française. Vous connaissez aussi l'engagement de l'Église catholique dans la société, à tous les niveaux. Par votre intermédiaire, permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, d'adresser mes salutations fraternelles aux pasteurs et aux fidèles catholiques de votre pays, les encourageant à poursuivre leur mission apostolique et leurs actions de solidarité fraternelle dans les paroisses, les mouvements, les associations ; ce sont des attitudes qui appartiennent à la tradition chrétienne et qui trouvent leur fondement dans l'amour du Christ pour chaque personne, digne d'être aimée pour elle-même<sup>20</sup>.

Votre pays célèbre cette année le centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Comme l'a rappelé mon prédécesseur le pape Jean-Paul II dans la lettre qu'il adressait le 11 février dernier aux évêques de France<sup>21</sup>, le

---

<sup>20</sup> — Autrefois, dans les temps pré-conciliaires, on apprenait que le prochain devait être aimé *pour l'amour de Dieu*, et non pas pour lui-même.

<sup>21</sup> — Cette lettre, écrite 99 ans jour pour jour après la magnifique encyclique *Vehementer Nos* par laquelle saint Pie X condamnait fortement la loi de 1905 séparant l'Église de l'État, ne mentionne même pas cette encyclique. Jean-Paul II a un seul passage négatif pour la loi de 1905 : « Elle réglait la façon de vivre en France le principe de laïcité et, dans ce cadre, elle ne maintenait que la liberté de culte, reléguant du même coup le fait religieux dans la sphère du privé et ne reconnaissant pas à la vie religieuse et à l'institution ecclésiale une place au sein de la société. La démarche religieuse de l'homme n'était plus alors considérée que comme un simple sentiment personnel, méconnaissant de ce fait la nature profonde de l'homme, être à la fois personnel et social dans toutes ses dimensions, y compris dans sa dimension spirituelle. » Bref, la République a eu le tort de ne pas appliquer à l'avance la doctrine promulguée à Vatican II. Mais, poursuit-il, dès 1920, grâce au gouvernement français, les choses commencèrent à s'arranger. Maintenant, dit-il « L'Église qui est en France [peut] remplir sa mission propre avec confiance et sérénité, et prendre une part toujours plus active à la vie de la société, dans le respect des compétences de chacun ». Jean-Paul II admet le principe de laïcité : « Le principe de laïcité, auquel votre pays est très attaché, s'il est bien compris, appartient aussi à la doctrine sociale de l'Église. » L'incise « s'il est bien compris » est de pure forme, puisque le pape ne dit pas que notre pays (entendons la République maçonnique) est attaché à un principe de laïcité foncièrement contraire à la doctrine sociale de l'Église. D'ailleurs le pape nous affirme que « la laïcité, loin d'être le lieu d'un affrontement, est véritablement l'espace pour un dialogue constructif, dans l'esprit des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, auxquelles le peuple de France est fort justement très attaché » (source : le site Internet du Vatican, *vatican.va*). Ce document, le dernier document public de Jean-Paul II, est une véritable capitulation devant l'esprit de 1789 et une

principe de laïcité consiste en une saine distinction des pouvoirs, qui n'est nullement une opposition et qui n'exclut pas cependant pour l'Église « de prendre une part toujours plus active à la vie de la société, dans le respect des compétences de chacun <sup>22</sup> » (n. 2). Une telle conception doit aussi permettre de promouvoir davantage l'autonomie de l'Église, que ce soit dans son organisation ou dans sa mission. A ce propos, je salue l'existence et les rencontres des instances de dialogue entre l'Église et les autorités civiles, à tous les niveaux. Je suis sûr que cela permettra de faire concourir au bien des citoyens toutes les forces ainsi mises en œuvre et portera des fruits dans la vie sociale.

Comme vous l'avez rappelé, votre pays vient de vivre une période difficile sur le plan social, faisant apparaître la profonde insatisfaction d'une partie de la jeunesse ; une telle situation semble avoir atteint non seulement les banlieues des grandes villes, mais plus profondément toutes les couches de la population. *Les violences internes qui marquent les sociétés et que l'on ne peut que condamner constituent cependant un message, notamment de la part de la jeunesse, nous invitant à prendre en considération les requêtes des jeunes <sup>23</sup> et à avoir, comme le rappelait Mgr Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et président de la conférence des Évêques de France au terme de l'assemblée de Lourdes au mois de novembre dernier, « une réponse à la hauteur de ces tensions dramatiques de notre société ». Permettez-moi de saluer ici tous ceux qui se sont engagés, notamment par le dialogue et la proximité fraternelle avec les jeunes, pour que le climat social soit à nouveau pacifié, car il s'agit là d'une responsabilité de tous les citoyens.*

Votre pays a accueilli de nombreux travailleurs étrangers et leurs familles, qui ont largement contribué au développement de la nation depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale. *Il importe aujourd'hui de les remercier, eux et leurs descendants, de cette richesse économique, culturelle et sociale à laquelle ils ont participé. La plupart d'entre eux sont devenus ainsi des citoyens français à part entière. Le défi consiste aujourd'hui à vivre les valeurs d'égalité et de fraternité, qui font partie des valeurs mises en exergue par la devise de la France <sup>24</sup>, prenant soin de faire en sorte que tous les citoyens puissent réaliser, dans le respect des différences légitimes, une véritable culture commune, porteuse des valeurs morales et spirituelles fondamentales. Il importe aussi de proposer aux jeunes un idéal de société et un idéal personnel, pour qu'ils conservent des raisons de vivre et*

---

gifle donnée à saint Pie X ainsi qu'à tous les papes qui ont condamné cette Révolution. Il est navrant que le nouveau pape se soit cru obligé de s'y référer dès le début de son discours.

<sup>22</sup> — Le problème de la laïcité, telle que l'entend la République, c'est que l'État ne reconnaît pas à l'Église une autorité pour indiquer à tous (même à l'État) leurs devoirs moraux (notamment le devoir de respecter le décalogue, véritable fondement des sociétés, que la Révolution de 1789 et tous les gouvernements qui en sont issus ont jeté aux orties). Permettre aux catholiques « d'avoir une part toujours plus active à la vie de la société » et « promouvoir davantage l'autonomie de l'Église » ne règle pas du tout le problème, au contraire, car il fait coopérer les catholiques à un système foncièrement anti-chrétien.

<sup>23</sup> — Nos lecteurs pourront vérifier que AP n'a rien inventé : toutes les phrases rapportées dans la dépêche se trouvent bien dans le discours, et l'on ne peut dire que l'agence de presse en a modifié le sens général.

<sup>24</sup> — Benoît XVI, hélas !, entend donc poursuivre le ralliement à l'esprit de 1789.

d'espérer, et qu'ils aient davantage confiance en un avenir meilleur leur permettant d'édifier leur existence, de trouver un travail pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, pour avoir le bien-être auquel ils ont naturellement droit<sup>25</sup>. C'est donc en définitive à faire un pas supplémentaire pour l'intégration de tous dans la société que votre pays est invité, de même que d'autres nations du Continent, au nom même de la dignité intrinsèque de toute personne et de son caractère central dans la société, que rappelait le concile œcuménique Vatican II (*Gaudium et spes*, n. 9), comme vous l'évoquiez vous-même<sup>26</sup>. La paix sociale est en grande partie à ce prix.

Il convient aussi de porter une attention toute spéciale à l'institution conjugale et familiale, à laquelle aucune autre forme d'organisation relationnelle ne peut être comparée. Elle est en effet le fondement de la vie sociale et elle a un rôle irremplaçable dans l'éducation de la jeunesse, associant autorité et soutien affectif, donnant à tous les jeunes les valeurs indispensables à leur maturation personnelle et le sens du bien commun, ainsi que les repères nécessaires à la vie en société. Pour ce faire, elle doit être aidée et soutenue, pour ne pas démissionner de sa mission éducative et laisser alors les jeunes livrés à eux-mêmes. Je veux saluer ici les éducateurs, le milieu scolaire et tous les mouvements qui s'attachent à soutenir les parents dans leur tâche éducative, les aidant à former la conscience des jeunes, pour que ces derniers puissent être demain des adultes responsables non seulement d'eux-mêmes mais aussi de leurs frères en humanité et de la bonne marche de la société. *Que tous sachent que l'Église, qui s'attache partout à défendre la famille*<sup>27</sup>, veut les aider dans leur tâche.

D'autre part, il importe que les jeunes soient accompagnés, pour qu'ils puissent prendre leur vie en main et se sentir membres à part entière de la société. Tout cela contribuera grandement à la cohésion nationale entre les générations et à la création d'un tissu social plus fort. Dans ce même esprit, je souhaite attirer aussi l'attention de tous les hommes de bonne volonté sur les décisions et les actions en matière de bioéthique<sup>28</sup>, qui montrent que l'on a de plus en plus tendance à considérer l'être humain, notamment dans les premiers instants de son existence, comme un simple objet de recherche. Il importe

25 — Le droit fondamental de tout français, vivant dans la nation qui est la Fille aînée de l'Église, c'est de pouvoir vivre chrétiennement. Or ce droit est quotidiennement bafoué par la République, ne serait-ce que parce qu'elle ne donne pas aux parents une possibilité réelle d'élever chrétiennement leurs enfants. Le pape va parler un peu plus loin de l'éducation, mais sans rappeler que l'éducation des petits baptisés doit être une éducation catholique.

26 — Toujours l'homme, la personne humaine au centre de la société. Notre-Seigneur Jésus-Christ est vraiment découronné, il n'est plus le fondement de la société, alors que saint Paul nous dit que nul ne peut en poser d'autre (1 Co 3, 12).

27 — L'Église, oui, mais la Rome conciliaire, ce n'est pas si sûr : voir l'article du frère Marie-Dominique O.P. dans ce numéro du *Sel de la terre*. Remarquons aussi que le pape aurait pu saisir l'occasion du trentième anniversaire de la « Loi Veil » sur l'avortement (1975) pour la condamner. Nous attendons aussi une condamnation claire de la contraception et du divorce qui détruisent la famille.

28 — Notre-Seigneur Jésus-Christ ne nous a pas demandé de respecter la « bioéthique » (c'est-à-dire, pratiquement, une vague morale naturelle, plus ou moins exprimée par la loi noachique [les sept commandements que le Talmud considère comme valables pour tous les hommes]), mais « ses commandements » à lui.

d'envisager les questions éthiques non pas d'abord du point de vue de la science, mais de celui [de] l'être humain, qui doit impérativement être respecté. *Sans acceptation de ce critère moral fondamental*<sup>29</sup>, il sera difficile de créer une société vraiment humaine, respectueuse de tous les êtres qui la composent, sans distinctions aucunes.

Pour de multiples raisons, votre pays est attentif aux pays émergents et à ceux qui peinent à engager un véritable développement économique et social. Le récent sommet Afrique-France, qui s'est tenu au Mali, en est une expression. Les pays riches ont une grande responsabilité dans la croissance des sociétés et dans l'épanouissement des citoyens des nations en difficulté, non seulement pour leur fournir des aides financières, mais aussi pour former techniquement les cadres et le personnel qui rendront ces nations de plus en plus autonomes et protagonistes dans l'économie mondiale. Ils sont appelés à participer notamment à l'établissement de structures locales autosuffisantes permettant aux habitants d'avoir les ressources nécessaires à leur subsistance. Il devient en effet plus que jamais urgent que se poursuivent et s'intensifient les actions les plus concrètes possibles, prenant appui sur les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, qui, notamment dans les sociétés africaines, ont une place primordiale et peuvent grandement donner un nouvel élan à l'économie et à la vie sociale.

Au terme de notre rencontre, je vous adresse, Excellence, mes vœux les plus cordiaux pour la mission que vous inaugurez aujourd'hui. Soyez assuré que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs l'attention et l'aide dont vous pourrez avoir besoin.

En confiant le peuple de France et ses autorités à la bienveillance de Notre-Dame de Lourdes et aux nombreux saints et saintes de votre terre, si chers au cœur de bon nombre de vos compatriotes, je demande au Seigneur de les soutenir tous, afin que, puisant dans le patrimoine et la longue tradition spirituels<sup>30</sup> qui sont les leurs, ils puissent édifier une société de paix et de justice, et contribuer à une solidarité toujours plus grande entre les personnes et entre les peuples. Bien volontiers, je vous accorde, Excellence, la bénédiction apostolique, ainsi qu'à vos collaborateurs et à vos proches.

M. l'abbé Paul Aulagnier a écrit une lettre au pape à propos de ce discours. Il y dit notamment :

Votre discours d'accueil m'a profondément surpris et même scandalisé. Je me suis apaisé – un peu – sachant que ce n'est pas vous qui l'avait [*sic*] rédigé. Vous n'avez fait que le lire<sup>31</sup>. Il est clair qu'il n'est pas de votre plume. Ce n'est pas votre style que je connais bien maintenant. Il est bien plus nerveux, bien

<sup>29</sup> – Là encore, remarquons que le nouveau fondement de la société, c'est l'homme, alors qu'autrefois c'était Dieu et sa volonté clairement exprimée dans le décalogue.

<sup>30</sup> – Quels sont-ils ? Le pape ne le dit pas, et chacun peut y mettre ce qu'il veut : les catholiques, le christianisme ; les juifs, le judaïsme ; les f. : m. : ., la franc-maçonnerie ; etc.)

<sup>31</sup> – M. l'abbé Aulagnier présente le pape comme quelqu'un qui « ne fait que lire » ce qu'on lui a préparé. Comme on dit vulgairement, il le prend pour un imbécile.

plus « sautillant », je veux dire, frais et alerte... Vos phrases sont toujours beaucoup plus courtes... C'était déjà le même style que nous avons sous votre vénéré <sup>32</sup> prédécesseur Jean-Paul II dans ses discours diplomatiques <sup>33</sup>.

Malheureusement, pour ceux qui lisent les écrits du cardinal Ratzinger et ceux de Benoît XVI depuis son élection, il n'y a pas lieu d'être surpris. Ce discours est, notamment, parfaitement cohérent avec le texte du cardinal Ratzinger (entretien avec Habermas de janvier 2004) que nous avons analysé dans l'éditorial du *Sel de la terre* 54 <sup>34</sup>.

\*



Jésus chasse les vendeurs du temple

<sup>32</sup> — Nous ne savions pas que M. l'abbé Aulagnier avait une telle vénération pour Jean-Paul II.

<sup>33</sup> — *Les Nouvelles de Chrétienté* n° 34, disponible sur le site [la.revue.item.free.fr](http://la.revue.item.free.fr).

<sup>34</sup> — Contrairement à ce que dit ici M. l'abbé Aulagnier, une personne bien introduite à Rome nous a affirmé que le nouveau pape rédigeait lui-même tous ses discours. Quoi qu'il en soit, même si le texte avait été rédigé par un secrétaire, il est clair que le pape en assume la responsabilité en le prononçant. On a bien vu à Cologne (voir l'éditorial) qu'il est capable de dire oralement autre chose que ce qui est écrit.

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**